

Description

Le mécanicien ou la mécanicienne d'appareils à moteur entretiennent et réparent des véhicules, des machines et du matériel destinés à l'entretien des parcs et jardins, au déneigement, au nettoyage des rues ou à certains travaux agricoles: motoculteurs, tondeuses, taille-haies, fraiseuses à neige, faucheuses de talus, balayeuses, etc. Ils conseillent également la clientèle.

Leurs principales activités consistent à:

Diagnostic

- dialoguer avec les clients pour localiser l'origine du problème, interpréter les indications reçues (bruits anormaux, fumées, mauvais fonctionnement de certains systèmes, etc.);
- effectuer un examen approfondi pour localiser la cause de la panne;

Entretien et réparation

- effectuer les services d'entretien périodiques des moteurs en procédant à la vidange de l'huile, au remplacement du liquide des freins, au contrôle et au réglage du moteur;
- démonter les mécanismes, déterminer quelles sont les pièces défectueuses, les remplacer ou les réparer;
- scier, cisailer, découper au chalumeau, percer, tourner, plier, souder les matériaux (acier, fonte, aluminium, matières synthétiques) dont sont composés les éléments de machines à réparer ou adapter;
- remonter l'ensemble conformément aux directives du constructeur en s'aidant du manuel de réparation;
- contrôler la bonne marche du véhicule et, le cas échéant, son aptitude à circuler (prescriptions légales);
- déchiffrer les schémas du constructeur pour réparer, entretenir ou compléter un système hydraulique, électrique, pneumatique ou électronique défectueux d'une machine;

Vente et conseils

- conseiller la clientèle dans les domaines techniques, pour l'acquisition et l'utilisation des machines à moteur.

Environnement de travail

Les mécaniciens d'appareils à moteur travaillent seuls ou en petites équipes dans l'atelier de réparation d'une entreprise, d'un constructeur ou d'un revendeur. Ils se rendent chez le client pour effectuer des réparations sur les machines impossibles à déplacer. Leurs horaires sont plus soutenus à la belle saison qu'en hiver.

Formation

La formation de mécanicien ou de mécanicienne d'appareils à moteur s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un atelier ou un garage;
- cours théoriques (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (37 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de mécanicien ou de mécanicienne d'appareils à moteur.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans):

- technique de contrôle des longueurs; technique de fabrication; technique des fluides; hydraulique; connaissances des matériaux; informatique; éléments des machines; châssis; directions, freins; sécurité, confort;
- informations techniques; électrotechnique; équipements électriques; moteurs à combustion; mathématiques, physique.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Aptitude pour le calcul
- Sens technique
- Esprit méthodique
- Résistance physique
- Sens commercial
- Capacité à supporter les bruits

Perspectives professionnelles

Les mécaniciens d'appareils à moteur travaillent dans des entreprises de vente et de réparation d'appareils à moteur. Ils trouvent aussi des emplois dans les administrations communale et cantonale, voire dans des garages de véhicules lourds ou de machines de chantier. Avec de l'expérience, ils peuvent devenir chef-fe d'atelier ou s'installer à leur propre compte. Très peu d'entreprises forment des apprenti-e-s.

Perfectionnement

Les mécaniciens d'appareils à moteur peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers cours proposés par les constructeurs ou les importateurs, par les institutions de formation et les organisations du monde du travail;
- brevet fédéral de techno-diagnosticien/techno-diagnosticienne d'appareils à moteur, environ 2,5 ans en emploi ou à temps partiel, divers lieux en Suisse;
- diplôme fédéral de maître mécanicien-ne d'appareils à moteur, environ 1 an à temps partiel ou en emploi, divers lieux en Suisse;
- diplôme de technicien-ne ES en génie mécanique, 2 ans à plein temps ou 3 ans à temps partiel ou en emploi, divers lieux en Suisse;
- Bachelor of Science HES en ingénierie automobile et du véhicule, 3 ans à plein temps ou 4 ans à temps partiel, Bienne/BE;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Mécanicien en machines agricoles CFC/Mécanicienne en machines agricoles CFC
- Mécanicien en machines de chantier CFC/Mécanicienne en machines de chantier CFC
- Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC/Mécanicienne en maintenance d'automobiles CFC
- Mécanicien en motocycles CFC/Mécanicienne en motocycles CFC
- Serrurier sur véhicules CFC/Serrurière sur véhicules CFC

Adresses

Agrotec Suisse
Centre de formation
Chräjeninsel 2
3270 Aarberg
Tél.: 032 391 99 44
<https://www.agrotecsuisse.ch>